

Maladie de Schmallenberg
Enquête descriptive dans les élevages atteints

Questionnaire d'enquête

Informations générales

N° EDE de l'élevage : __ __ / __ __ __ / __ __ __

Nom de la commune :

Date de renseignement du questionnaire : /..... /.....

Date de confirmation par analyse de laboratoire du premier « cas » dans l'élevage : /..... /.....

Date de début des troubles dans le troupeau : /..... /.....

Espèce(s) présente(s) sur l'exploitation :

Ovins Caprins Bovins Autre(s) :

Espèce(s) atteinte(s) : *si plusieurs espèces atteintes remplir une fiche par espèce*

Ovins : race principale :

Caprins : race principale :

Bovins : race principale :

Autre(s) :

Fiche élevages ovins / caprins

Une fiche **par espèce atteinte** à renseigner au moment de la déclaration du cas

Puis la même fiche en fin d'agnelage du lot concerné par les troubles

Nombre total de brebis / chèvres du cheptel (au moment de l'enquête) :

Pour le lot de mise-bas concerné à ce jour par les troubles :

- Nombre de femelles du lot :
- Période de mise en lutte : du /..... /..... au /..... /.....
- Nombre de femelles ayant déjà mis-bas à la date de début des troubles dans le troupeau :
- Nombre de femelles ayant déjà mis-bas à la date de renseignement du questionnaire (f0):
- Nombre total de produits (agneaux/chevreaux¹) nés à la date de renseignement du questionnaire (vivants ou morts, à terme ou non) (Pa):

¹ en comptant si possible également les mâles

Données relatives au nombre d'animaux atteints :

1) Femelles (brebis / chèvres)

	Brebis / chèvres ayant avorté (mise bas avant terme) avec :		Brebis /chèvres ayant mis bas à terme d'un ou plusieurs produit(s) présentant malformations ou/et troubles ou/et morts (f3)	Total
	Avorton(s) d'apparence normale sans malformation (f1)	Au moins un avorton présentant des malformations (f2)		
Nombre à la date de l'enquête				

Nombre de femelles mortes dans les 15 jours suivants la mise bas, des suites d'une mise bas susceptible d'être liée au SBV :

Nombre de femelles ayant mis bas deux produits ou plus dont l'un d'entre eux est parfaitement normal et au moins un autre est mort ou/et présente des troubles ou/et malformations :

2) Produits (Agneaux / chevreaux)

	Avortons, mort-nés ou morts dans les 12 heures		Agneaux /chevreaux nés vivants avec des troubles ou/et malformations encore vivants au bout de 12 heures (Pd)	Total
	Sans malformation (Pb)	Avec des malformations (Pc)		
Nombre à la date de l'enquête				

Estimation globale de la viabilité à terme des agneaux /chevreaux présentant des troubles ou malformations et encore vivants 12 heures après la naissance :

- Ne sait pas
- Probablement faible pour la plupart
- Probablement variable
- Probablement forte pour la plupart

Description rapide des malformations et/ou troubles observés sur les agneaux/chevreaux :

	Non observé	moins de 1 atteint sur 10 < 10%	entre 1 atteint sur 10 et 1 sur 5 entre 10 et 20%	entre 1 atteint sur 5 et 1 sur 2 entre 20 et 50%	plus de 1 atteint sur 2 plus de 50%
Déformation / blocage des articulations					
Anomalie du port de la tête					
Anomalie de la colonne vertébrale					
Troubles nerveux / si possible préciser					
Agneau putréfié (mort) ou gangrené (vivant) avec arrachement des membres à la traction					
Autre(s) : préciser					

Des signes cliniques ou troubles inhabituels ont-ils été observés depuis l'été sur des brebis /chèvres avant ou pendant la lutte, ou au cours de la gestation ?

- Non
- Oui, préciser la ou les période(s) et décrire si possible la nature des signes/troubles observés

Période :

.....

.....

Nature des signes/troubles (épisodes de fièvre, diarrhées, baisse de la production laitière, baisse de la fertilité des mâles,...) et caractère plus ou moins fugace ou prolongé de ces troubles :

.....

.....

.....

Eventuel(s) autre(s) élément(s) notable(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date de début de mise-bas pour le prochain lot de mise-bas : / (mois /année)

Enquête renseignée : Au téléphone En élevage

Merci beaucoup pour votre collaboration

La même fiche sera remplie à la fin de la période de mise-bas du lot concerné dans tout ou partie (échantillonnage) des élevages atteints, selon l'évolution du nombre de cas.